



ACAPS

هيئة مراقبة التأمينات و الاحتياط الاجتماعي
 المملكة المغربية | المملكة العربية السعودية | المملكة المتحدة | المملكة المتحدة
 Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale

Newsletter

Innovation & Insurtech

Edito

À travers cette nouvelle édition de la newsletter Innovation & InsurTech, nous proposons un éclairage sur les initiatives structurantes engagées pour accompagner le développement de l'innovation dans les secteurs des assurances et de la prévoyance sociale, ainsi qu'une mise en perspective des dynamiques à l'œuvre au sein de l'écosystème insurtech.



Dans ce cadre, l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) joue un rôle clé et poursuit ses efforts en faveur d'une innovation responsable et structurée, en contribuant à la consolidation de l'écosystème, en renforçant ses dispositifs d'accompagnement et en favorisant des espaces de concertation autour des enjeux de la digitalisation du secteur.

Au programme de la Newsletter :



1. Actualités de l'Écosystème Insurtech Marocain



2. Le Parcours Insurtech : Un dispositif d'accompagnement des projets innovants



3. Programme Émergence : Poser les bases d'une innovation collective et concrète

Actualités de l'Écosystème Insurtech Marocain

Plusieurs initiatives structurantes ont récemment été engagées en vue de renforcer l'écosystème Insurtech et, plus largement, l'écosystème Fintech, dans une logique de coordination institutionnelle.

Création du Morocco Fintech Center (MFC)

Le 15 janvier 2025, les membres fondateurs du Morocco FinTech Center (MFC) ont tenu leur assemblée générale constitutive au siège de Bank Al-Maghrib à Rabat.

La création du MFC constitue une étape structurante dans l'organisation de l'écosystème fintech marocain. Pensé comme un guichet commun au service des porteurs de projets, le MFC vise à renforcer la lisibilité de l'environnement institutionnel, à faciliter l'accès aux dispositifs d'accompagnement et de financement, et à promouvoir une dynamique collaborative entre acteurs publics et privés.

En tant que membre fondateur, l'ACAPS s'inscrit pleinement dans cette démarche, contribuant à assurer une articulation cohérente entre innovation financière et cadre de régulation.



1^{ère} édition du Programme Émergence

L'année 2025 a été marquée par le déploiement de la première édition du Programme Émergence, initiative portée par l'ACAPS et dédiée à l'accompagnement de la transformation numérique du secteur des assurances.

Cette première édition visait à identifier des cas d'usage technologiques concrets répondant aux principaux défis de la chaîne de valeur assurantielle, tout en favorisant une dynamique de dialogue et de co-construction entre les différents acteurs de l'écosystème. À cet effet, le programme a été structuré autour d'une phase exploratoire suivie d'ateliers collaboratifs, mobilisant les acteurs en place (compagnies d'assurances et intermédiaires) ainsi que des experts insurtech et des talents pendant une durée de 3 mois.

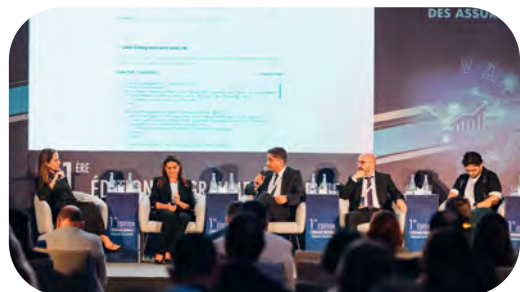


Actualités de l'Écosystème Insurtech Marocain

La première édition s'est articulée autour de deux événements majeurs :

- L'événement de lancement, organisé le 3 avril 2025, marquant le démarrage officiel du programme et la mobilisation des différents acteurs autour de cette démarche collaborative ;
- La cérémonie de clôture, tenue le 16 octobre 2025 à Casablanca, consacrée à la restitution des travaux menés et à la présentation des cas d'usage élaborés dans le cadre du programme.

Le détail des cas d'usages et des principaux enseignements issus des différentes étapes de cette première édition sont présentés dans la Partie « 3. Programme Émergence : Poser les bases d'une innovation collective et concrète » de cette newsletter.



Participation de l'ACAPS au GITEX Africa

L'ACAPS a pris part aux dernières éditions du GITEX Africa, événement technologique majeur organisé à Marrakech et réunissant acteurs publics, entreprises technologiques, startups et investisseurs autour des enjeux de transformation numérique du continent africain.

À cette occasion, l'Autorité était présente au niveau du stand du Morocco Fintech Center (MFC), aux côtés des autres institutions membres, contribuant ainsi à la mise en visibilité des initiatives engagées pour structurer et accompagner l'écosystème fintech et insurtech national.

La participation au GITEX Africa a constitué une opportunité d'échanges avec les différents acteurs de l'innovation financière, notamment les fintechs et partenaires institutionnels. Elle a également permis de mettre en lumière le rôle du Morocco Fintech Center pour l'accompagnement des porteurs de projets, facilitant leurs interactions avec les différents acteurs de l'écosystème financier et technologique.

À travers cette présence, l'ACAPS réaffirme son engagement en faveur du développement d'un écosystème d'innovation ouvert et dynamique, favorisant le dialogue entre régulateurs, institutions et entrepreneurs, dans un cadre propice à l'émergence de solutions financières innovantes.



Actualités de l'Écosystème Insurtech Marocain

L'Innovation technologique au cœur des préoccupations du secteur de l'assurance

Les enjeux liés aux nouvelles technologies et à l'intelligence artificielle ont occupé une place centrale dans les débats du secteur assurantiel ces derniers mois.

À l'occasion de la 11^e édition du Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance, organisée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI autour du thème « Nouvelles technologies et Intelligence artificielle : Quelles opportunités pour l'assurance? », l'Autorité a rappelé que l'intelligence artificielle constitue un levier majeur de transformation des métiers de l'assurance, tout en soulignant la nécessité d'un déploiement maîtrisé garantissant la protection des assurés et la robustesse des dispositifs de gouvernance.



L'ACAPS a également pris part à la 9^e édition de la Rencontre annuelle de la FNACAM, consacrée aux impacts de l'intelligence artificielle sur l'intermédiation. Les échanges ont mis en évidence l'évolution des modèles de distribution dans un environnement marqué par la digitalisation croissante des parcours.

Ces différentes participations ont confirmé que l'innovation technologique constitue désormais un enjeu stratégique pour l'ensemble des acteurs du marché, appelant une adaptation progressive des pratiques et un dialogue constant avec le régulateur.

BimaLab Africa 2025 : une dynamique régionale renforcée

En partenariat avec FSD Africa, l'ACAPS a participé, pour la troisième année consécutive, au programme BimaLab Africa Insurtech Accelerator. Dans ce cadre, un appel à candidatures a été lancé par l'Autorité, ayant permis de retenir trois insurtechs marocaines.

Cette édition a réuni une cohorte de 30 insurtechs africaines, qui ont bénéficié d'un accompagnement structuré combinant mentorat, appui technique, soutien réglementaire et mise en relation avec des partenaires stratégiques à l'échelle du continent.

Cette participation confirme la capacité des porteurs de projets marocains à s'inscrire dans des dynamiques régionales compétitives et renforce le positionnement du Maroc en tant qu'acteur actif de l'écosystème insurtech africain.



Actualités de l'Écosystème Insurtech Marocain

Lancement du Programme d'accélération « Morocco Fintech Accelerator »

Dans le prolongement de la mise en place du MFC, le programme Morocco FinTech Accelerator (MFA), déployé en partenariat avec l'UM6P, a constitué en 2025 un levier opérationnel majeur de soutien aux fintechs.

Ce programme a proposé un accompagnement intensif combinant mentorat, ateliers spécialisés, appui réglementaire et mise en relation avec des partenaires stratégiques.



La première cohorte, composée d'une vingtaine de fintechs, dont deux Insurtechs, a bénéficié d'un parcours structuré visant à consolider les modèles économiques, renforcer la maturité opérationnelle et préparer l'industrialisation des solutions.

Le Demo Day organisé en décembre 2025 a marqué l'aboutissement de cette première édition et a offert aux startups accompagnées une visibilité accrue auprès des institutions et investisseurs.

Renforcement des dispositifs de financement : lancement de l'offre

Startup Venture Building

Dans le cadre de la stratégie « Digital Morocco 2030 », le Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, en partenariat avec TAMWILCOM, a lancé l'offre « Startup Venture Building ».

Ce dispositif vient compléter les instruments existants en proposant un accompagnement structuré et progressif des startups digitales, articulé autour de mécanismes de soutien financier adaptés aux différentes phases de développement : maturation, amorçage et accélération.



L'initiative contribue ainsi à renforcer l'environnement de financement des startups innovantes, y compris celles intervenant dans les secteurs assurantiel et financier, et participe à la consolidation d'un écosystème plus intégré et plus compétitif.

Rappelons qu'un mémorandum d'entente a été signé entre l'ACAPS et Tamwilcom en 2024, visant à renforcer leurs interventions en faveur des startups et des projets innovants dans les secteurs de l'assurance et de la prévoyance sociale.

Pour plus d'informations : <https://www.tamwilcom.ma/nos-solutions>



Actualités de l'Écosystème Insurtech Marocain

La BAD octroie une subvention à l'ACAPS pour renforcer l'inclusion financière dans le secteur des assurances

Le 23 avril 2026, s'est tenue la cérémonie de signature de l'accord de subvention entre l'ACAPS et la Banque Africaine de Développement, par l'intermédiaire de sa Facilité pour l'Inclusion Financière Numérique en Afrique (ADFI). Cette subvention de 510 000 dollars vise à soutenir le recours aux technologies innovantes et à renforcer l'inclusion financière dans le secteur des assurances.



Ce projet s'appuiera sur le développement de solutions innovantes et l'accompagnement des acteurs du marché, afin de proposer des produits d'assurance plus accessibles, transparents et adaptés aux populations cibles, tout en levant les obstacles à l'accès, à la compréhension et à l'usage des produits d'assurance grâce à l'intégration des technologies InsurTech. Cette intervention contribue à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF), en renforçant la protection et l'intégration économique des populations cibles ainsi que l'adaptation du cadre réglementaire pour accompagner l'innovation.

Lancement du Programme Fintech Booster - Idéation

Dans le prolongement de sa mission d'accompagnement des porteurs de projets fintech, le Morocco Fintech Center (MFC) a lancé, en 2026, la première édition de son programme « Fintech Booster - Ideation Program », dédié aux fintechs en phase de démarrage. Le lancement de cette édition a été marqué par un événement de kick off organisé en mai 2026, à l'occasion duquel ont été annoncées les 21 fintechs retenues pour intégrer la première cohorte, ainsi que les objectifs et le déroulement du programme, à savoir accompagner les porteurs de projets à structurer leur proposition de valeur, à consolider leur modèle économique et à préparer les étapes suivantes de leur développement.

Ce parcours a alterné coaching intensif et mentorat personnalisé, ponctué de plusieurs masterclasses, dont une organisée avec les régulateurs, visant à présenter aux porteurs de projets les initiatives de chacun et à répondre à leurs questions sur le cadre réglementaire applicable à leur projet, et une autre avec les corporates, dont la FMA et des acteurs du marché de l'assurance, ayant pour objectif de mieux cerner les attentes du marché et d'identifier les opportunités de collaboration.

Le Demo Day, organisé en juin 2026 à Rabat, a marqué l'aboutissement de cette première édition et a permis aux jeunes pousses accompagnées de présenter leurs solutions devant régulateurs, institutions financières et investisseurs, illustrant la dynamique positive de cette nouvelle génération de projets fintech.



Actualités de l'Écosystème Insurtech Marocain

Publication du premier Livre Blanc de l'écosystème Fintech marocain

En marge du Visa Fintech Day, organisé le 2 juin 2026 à Rabat, le Morocco Fintech Center (MFC) a dévoilé la première édition de son Livre Blanc consacré au secteur des fintechs au Maroc. Ce document de référence dresse un état des lieux approfondi de l'écosystème et met en lumière ses perspectives de développement.



Ce document met en avant un secteur reposant sur des fondations solides, avec environ 60 fintechs opérationnelles, principalement concentrées sur les solutions de paiement et les services aux entreprises, ainsi qu'une infrastructure numérique mature, marquée par un taux de pénétration mobile de 156% et 13,8 millions de comptes de portefeuilles électroniques ouverts à fin 2024. La montée en maturité des start-up nationales se traduit par un montant cumulé de 62 millions de dollars de levées de fonds depuis 2019, portées par des réussites notables sur le marché.

Le document identifie également plusieurs défis stratégiques à surmonter, parmi lesquels l'accès au financement en phase d'amorçage, la formalisation d'un cadre réglementaire complet pour l'open banking, ainsi que la fidélisation des talents techniques spécialisés. Il s'appuie sur une trentaine d'entretiens menés auprès de fintechs, de régulateurs et des membres fondateurs du MFC, complétés par un benchmark international.

À travers cette publication, le MFC ambitionne de constituer une base de référence pour l'ensemble des acteurs de l'écosystème et de nourrir la réflexion des décideurs publics, des régulateurs, des banques et des investisseurs face aux mutations rapides que connaît le secteur financier à l'échelle mondiale.

Le Livre Blanc est disponible en téléchargement via le lien suivant : <https://www.mfc.ma/download/%E2%80%A2%20Livre%20Blanc%20sur%20le%20Secteur%20Fintech%20au%20Maroc.pdf> 

Actualités de l'Écosystème Insurtech Marocain

Organisation de la 10^e édition des MFC Talks sur les opportunités InsurTech

Le Morocco Fintech Center a organisé, le 25 juin 2026 à Rabat, la 10^e édition des MFC Talks, consacrée au thème « Opportunités et cas d'usage InsurTech pour le développement du secteur de l'assurance ». Cette rencontre a réuni le Régulateur, la Fédération professionnelle, des assureurs, des experts et des InsurTechs, autour des enjeux de digitalisation du secteur assurantiel.



Les échanges ont réuni Mme Salma Berrada Souni, Cheffe du Département Prospective et Innovation de l'ACAPS, M. Bachir Baddou, Vice Président Délégué de la FMA et Directeur Général de CAT, M. Yahia Chraibi, Directeur Général de Sanlam Maroc, ainsi que M. Youssef Kanouni, Co-Fondateur et COO d'Estaly, sous la modération de Mme Lamiaa Iraqi Houssaini, avocate spécialiste en droit des assurances.

Ces échanges ont permis de mettre en lumière des cas d'usage concrets et des leviers d'innovation au service de parcours clients plus fluides, de modèles économiques plus agiles et d'une meilleure inclusion assurantielle.

Adhésion de la Fédération Marocaine de l'Assurance au Morocco Fintech Center

La Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA) a rejoint le Morocco Fintech Center (MFC) en tant que membre en 2026, aux côtés des institutions publiques et privées déjà engagées au sein de cette association. Cette adhésion traduit la volonté du secteur assurantiel de s'inscrire pleinement dans la dynamique collaborative portée par le MFC, guichet commun destiné à structurer l'écosystème fintech national, et renforce la représentation du secteur de l'assurance au sein des instances de concertation dédiées à l'innovation financière.



Cette démarche s'inscrit en cohérence avec les efforts engagés par l'ACAPS et les acteurs du marché pour accompagner l'intégration des technologies InsurTech, et illustre la dynamique positive qui anime désormais le secteur des assurances vis-à-vis des technologies fintech, confirmant l'engagement croissant des différents acteurs de l'écosystème en faveur d'une collaboration structurée entre régulateurs, fédérations professionnelles et innovateurs.

Le Parcours **Insurtech auprès de l'ACAPS : Un dispositif d'accompagnement des projets innovants**

Le Parcours InsurTech constitue le dispositif d'accompagnement mis en place par l'ACAPS, à travers le Département Prospective et Innovation, afin d'encadrer et de sécuriser le développement des initiatives innovantes dans le secteur des assurances et de la prévoyance sociale.

Depuis son lancement, le Parcours InsurTech s'est progressivement affirmé comme un dispositif structurant au service des porteurs de projets innovants dans ces deux secteurs.

À fin juin 2026, près d'une soixantaine de demandes ont été prises en charge, correspondant à des projets innovants variés et à différents stades de maturité, traduisant la dynamique croissante de l'écosystème insurtech national.

Ces projets couvrent l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur assurantielle (produit, distribution, souscription et gestion des sinistres), ainsi que des solutions technologiques à visée plus transversale, et témoignent de la diversité des modèles émergents.

Pour rappel, le Parcours InsurTech est structuré autour des étapes suivantes :

- Prise de contact;
- Qualification de la demande;
- Instruction de la demande.

Les informations transmises dans ce cadre sont traitées dans le respect des obligations de confidentialité applicables à l'Autorité.

Prise de contact

Tout porteur de projet peut saisir le Département Prospective et Innovation via l'adresse électronique dédiée : innovation-insurtech@acaps.ma en présentant son projet et l'objet de sa demande.

À la réception de la demande, le Département Prospective et Innovation procède à un premier examen et revient vers le porteur de projet dans un délai indicatif d'une semaine, notamment afin de planifier une première réunion d'échange et, le cas échéant, de solliciter des précisions complémentaires.

Qualification de la demande

Une ou plusieurs réunions d'échanges sont organisées avec le DPI afin de :

- Comprendre le projet et son positionnement ;
- Identifier les enjeux réglementaires associés ;
- Qualifier précisément l'objet de la demande.

Afin de faciliter la compréhension du projet et le traitement de la demande, il est recommandé que le porteur de projet transmette, lorsqu'ils sont disponibles, les éléments suivants :

- Un support de présentation incluant :
 - Une description du projet ;
 - Son modèle économique ;
 - L'équipe projet ;
 - Une démonstration de la solution envisagée le cas échéant.
- Les questions d'ordre réglementaire faisant l'objet de la demande.

À l'issue de cette étape, lorsque l'objet de la demande est suffisamment clarifié, le DPI informe le porteur de projet, dans un délai indicatif d'une semaine, de la suite à donner, ainsi que des prochaines étapes.

Le parcours peut s'arrêter à ce stade lorsque les questions soulevées par le porteur de projet ont été traitées lors des réunions d'échange avec le DPI.

Instruction de la demande

En fonction de la nature du projet et de sa maturité, la demande peut donner lieu à :

- Des réunions d'échanges avec les départements de l'Autorité sur des questions réglementaires, visant à clarifier le cadre applicable au projet ;
- Une analyse en vue de l'émission d'un avis de conformité, permettant d'identifier les conditions d'exercice des activités envisagées ;
- Une orientation vers une procédure de mise en conformité, notamment pour l'obtention d'un agrément ou d'une autorisation, lorsque celle-ci est prévue par la réglementation en vigueur et adaptée au modèle envisagé.

Retour sur la 1^{ère} édition du Programme Émergence : Impulser une nouvelle dynamique d'innovation et de collaboration au sein du secteur de l'assurance

La première édition du Programme Émergence a constitué un espace d'échange et de co-crédation réunissant les acteurs du marché des assurances et de la prévoyance sociale. L'objectif était d'identifier des cas d'usage technologiques susceptibles de répondre aux défis opérationnels et stratégiques du secteur, dans le respect du cadre réglementaire en vigueur.

La première édition du Programme Émergence s'est déroulée en deux grandes étapes complémentaires :

- **Le Roadshow** : conduit sous forme d'entretiens exploratoires, il a permis d'identifier les points de douleur prioritaires et de poser un diagnostic partagé des enjeux, à chaque étape de la chaîne de valeur assurantielle.
- **Le Parcours Émergence** : un cycle d'ateliers collaboratifs réunissant acteurs du marché, talents Tech et experts insurtech, visant à transformer les constats du Roadshow en cas d'usage concrets, illustrés par des maquettes/prototypes et nourris par des benchmarks et retours d'expérience.

Les travaux se sont articulés autour de thématiques couvrant les principaux maillons de la chaîne de valeur (produit, souscription, distribution, gestion des sinistres), ainsi que les prérequis stratégiques nécessaires au déploiement effectif de l'innovation dans le secteur.

Principaux résultats : 7 cas d'usage à fort impact

À l'issue du Parcours Émergence, sept cas d'usage ont été élaborés afin de répondre à des problématiques opérationnelles identifiées lors du Roadshow, structuré autour de quatre thématiques principales.

- **Outils le processus de développement des produits et d'offres d'assurance**
 1. Une solution collaborative de développement de produits et offres.
- **Gagner en productivité en agence**
 2. Une solution de souscription centralisée en agence.
 3. Un conseiller augmenté par l'IA.
- **Démystifier la vente en ligne**
 4. Une solution de création de parcours de souscription en ligne.
 5. Une solution "Plug & Play" d'assurances embarquées.

- **Améliorer l'expérience de gestion des sinistres santé et automobile**

6. Une solution mutualisée de gestion des prises en charge santé.
7. Une solution mutualisée de suivi des sinistres automobiles.

Ces cas d'usage ont vocation à se concrétiser par le déploiement progressif de solutions, dans un cadre maîtrisé. Leur mise en œuvre s'envisage selon plusieurs modalités :

- **Par les acteurs en place** qui intègrent et pilotent les solutions développées en cohérence avec leurs priorités stratégiques ;
- **Par des porteurs de projets ou des InsurTechs**, capables d'expérimenter rapidement et de démontrer la valeur ajoutée des solutions proposées ;
- **Dans une approche collective, via des services mutualisés** profitant à l'ensemble du secteur, dans un cadre de gouvernance partagé et transparent.



Les travaux ont montré que le passage à l'échelle des cas d'usage nécessite la levée de freins structurels communs, notamment du côté des acteurs en place, et repose sur trois prérequis stratégiques :

- **Rendre les données utiles accessibles via des services standardisés et sécurisés**, afin de réduire la fragmentation et les intégrations spécifiques, coûteuses et longues.
- **Définir des modèles types de collaboration**, pour fluidifier et sécuriser les partenariats innovants, réduire les délais de négociation et instaurer un cadre de confiance.
- **Assurer un pilotage fort, soutenu par un sponsorship de haut niveau**, condition déterminante pour dépasser le stade du pilote et ancrer l'innovation dans les priorités métiers.

En savoir plus

Pour plus d'informations sur le Programme Émergence, notamment le détail des travaux menés, les cas d'usage élaborés et les enseignements issus de cette première édition, le rapport complet est disponible via le lien suivant :

<https://www.acaps.ma/fr/professionnels/assurance/insurtech>

